

PRIX DE LA RECHERCHE SUR L'HABITAT SOCIAL

2023

Lauréats

Grand prix
Laure Crepin

Prix spéciaux
Hadrien Malier
Laura Guérin





SOMMAIRE

Éditorial..... p.3

Présentation..... p.4

Jury 2023 p.5

Grand prix : Laure Crepin..... p.6

Prix spécial : Hadrien Malier p.14

Prix spécial : Laura Guérin..... p.22

Autres thèses remarquées par le jury p.30



Retrouvez les thèses et articles lauréats des éditions précédentes
sur l'espace "recherche" de l'Union sociale pour l'habitat :
www.union-habitat.org/la-recherche

Conception et coordination

Direction des affaires publiques, de la communication et du digital de l'Union sociale pour l'habitat,
Direction des Prêts de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et Institut pour la recherche
de la Caisse des Dépôts.

Création graphique et réalisation

62Avenue - Impression : DEJALINK - Stains - Avril 2024

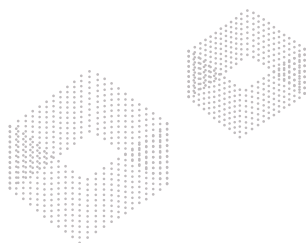
ÉCLAIRER LA RÉFLEXION ET L'ACTION DU SECTEUR HLM

Depuis 2014, l'Union sociale pour l'habitat, la Caisse des Dépôts, et l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts sont engagés dans une riche et dynamique coopération avec les milieux de la recherche : lancement d'un Prix de la recherche sur l'habitat social, journées d'échanges acteurs-chercheurs avec le Réseau des acteurs de l'habitat et le Réseau recherche habitat-logement (REHAL), publication annuelle d'un Panorama recensant l'ensemble des travaux scientifiques sur l'habitat et le logement, pilotage de programmes de recherche-action, etc.

A l'heure des multiples défis posés une crise structurelle du logement abordable et l'urgence de la transition écologique, l'objectif du Prix USH-CDC de la recherche sur l'habitat social est d'améliorer la compréhension et d'irriguer la réflexion stratégique et opérationnelle d'un secteur qui représente 4,8 millions de logements en France, détenus et gérés par quelque 600 organismes Hlm et accueillant près de 11 millions de personnes. Les travaux des chercheuses et des chercheurs permettent en effet de poser un regard pointu et constructif sur les réalités et les défis actuels du monde Hlm, tout en apportant du recul et une capacité de rupture très précieuse aux opérationnels et aux élus. Il s'agit en outre de mieux faire connaître les problématiques des acteurs de l'habitat social aux chercheurs, ainsi que d'encourager les jeunes générations à développer des travaux dans notre domaine et d'inciter les enseignants et responsables de laboratoires à les orienter en ce sens.

À travers ce Prix, l'Union sociale pour l'habitat et la Caisse des Dépôts sont heureuses cette année encore de primer des thèses de très grande qualité sur des sujets qui raisonnent fortement avec l'actualité et les débats qui façonnent notre secteur et plus largement la société. Ainsi, le Grand Prix est attribué à la recherche de la sociologue Laure Crepin qui analyse le rôle essentiel des ruptures conjugales dans les trajectoires sociales et résidentielles et la fabrique des inégalités de logement. De même, deux Prix spéciaux récompensent deux thèses s'intéressant à la transformation des foyers de travailleurs migrants en résidences sociales (Laura Guérin), et aux limites des programmes de sensibilisation aux écogestes auprès des locataires Hlm (Hadrien Malier).

La présente publication a ainsi vocation à inciter tous les acteurs de l'habitat social à se saisir de ces travaux, particulièrement accessibles et bien rédigés, et à développer de nouvelles coopérations avec le monde universitaire et de la recherche pour stimuler leur réflexion stratégique et leur capacité d'innovation.





UN PRIX DE LA RECHERCHE SUR L'HABITAT SOCIAL

Des recherches de qualité au service d'une compréhension renouvelée de l'habitat social

Créé en 2014, le Prix de la recherche sur l'habitat social décerné par l'Union sociale pour l'habitat, la Caisse des Dépôts, et l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts récompense chaque année les meilleures thèses ou les meilleurs articles scientifiques (en alternance) qui contribuent à éclairer les enjeux de ce secteur : son économie, son système de production, sa gouvernance, ses modes de conception et de gestion, ses usages et ses usagers, son histoire, son rapport aux politiques de l'habitat et plus largement aux politiques urbaines et territoriales, ou encore sa contribution à la transition écologique, tant au niveau national, voire international, que local ou micro-local.

Ces travaux de recherche, qui peuvent émaner de toutes les disciplines académiques, doivent également comporter des qualités de lisibilité et être facilement appropriables par un public de professionnels du secteur et d'élus.

Un jury composé de professionnels et de chercheurs

Pour l'édition 2023, le jury a examiné 21 thèses, sous la présidence de Maryse Prat, membre du comité exécutif de l'Union sociale pour l'habitat au titre de la Fédération des entreprises sociales pour l'habitat, et la vice-

présidence de Pierre Laurent, responsable du développement à la direction des prêts de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts). Le jury composé de 21 membres comptait également des dirigeants d'organismes Hlm, des membres de la Caisse des Dépôts et des universitaires et chercheurs reconnus. Hélène Peskine, secrétaire permanente du Plan urbanisme, construction, architecture (PUCA), faisait partie du jury en tant que personnalité qualifiée.

L'organisation du Prix a bénéficié des conseils du Réseau recherche habitat-logement (REHAL), qui contribue également à la reconnaissance de sa qualité et à sa portée scientifique. Le Prix a en outre reçu le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ainsi que du PUCA.

La valorisation des travaux

Au-delà de l'aide à la publication de la thèse lauréate, l'Union sociale pour l'habitat et la Caisse des Dépôts souhaitent faire connaître les travaux primés ou remarquables par le jury aux acteurs du logement social, aux élus et au grand public. Les jeunes chercheurs ont présenté leurs travaux lors du Congrès Hlm de Nantes en octobre 2023, ainsi que dans différentes rencontres thématiques. Ces recherches bénéficient également d'une large valorisation et capitalisation dans les événements et les publications de nos deux organisations.



JURY 2023



Présidente

Maryse Prat, membre du comité exécutif de l'Union sociale pour l'habitat au titre de la Fédération des entreprises sociales pour l'habitat

Vice-président

Pierre Laurent, responsable du département du développement, direction des prêts, Banque des Territoires

Personnalité qualifiée

Hélène Peskine, secrétaire permanente du Plan urbanisme, construction, architecture (PUCA)

Membres

Représentant l'Union sociale pour l'habitat et ses fédérations

- › **Marine Daniel Chosson**, ancienne directrice générale de Bourg Habitat
- › **Sylvie François**, présidente du Groupe Poste Habitat, membre du comité exécutif de l'Union sociale pour l'habitat au titre de la Fédération des Coop'HLM
- › **Béatrice Gaulard**, directrice générale d'Habellis
- › **Claire Goudineau**, directrice générale de RATP Habitat
- › **José de Juan Mateo**, directeur délégué, Procvivis Immobilier
- › **Marcel Rogemont**, président de la Fédération nationale des Offices publics de l'habitat et premier vice-président de l'Union sociale pour l'habitat
- › **Sabine Veniel-Le-Navenec**, directrice de l'USH Habitat Social en Occitanie

Représentant la Caisse des Dépôts

- › **Marina Alcalde**, directrice de projet politique de la ville, Banque des Territoires
- › **Thomas Audou**, directeur de projet, Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts
- › **Najoua Benfella**, directrice régionale adjointe (Paris et Ile-de-France), Banque des Territoires
- › **Martin de Bettignies**, chargé d'études économiques

et statistiques, direction des prêts, Banque des Territoires

- › **Isabelle Bonnaud-Jouin**, responsable du pôle Entreprises Publiques Locales, direction de l'investissement, Banque des Territoires
- › **Isabelle Laudier**, responsable de l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts
- › **Amaury Pinchon**, responsable du pôle Réaménagement et Expertise Financière, direction des prêts, Banque des Territoires

Représentant l'université et la recherche

- › **Lucie Bony**, sociologue, chargée de recherche, CNRS
- › **Marc Dumont**, professeur en urbanisme et aménagement de l'espace à l'Université de Lille, chercheur au laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Sociétés (TVES)
- › **Fabrice Escaffre**, professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à Université Toulouse-Jean Jaurès
- › **Alice Fuchs-Cessot**, maîtresse de conférences en droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, chercheuse au Serdeaut
- › **Yankel Fijalkow**, professeur des universités et des écoles d'architecture à l'Ecole Nationale d'Architecture Paris Val de Seine, co-directeur de la chaire Le logement demain, co-directeur du Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH), UMR LAVUE, 7218 CNRS
- › **Marie-Christine Jallet**, directrice de recherche émérite au CNRS, laboratoire LISST-Cieud (UMR 5193, Université de Toulouse, CNRS-EHESS)
- › **Matthieu Gimat**, maître de conférences en aménagement et urbanisme à l'Université Paris Cité, chercheur à l'UMR 8504 Géographie-Cités

Coordination

- › **Bruno Marot**, responsable des partenariats institutionnels et de la recherche, direction des affaires publiques, de la communication et du digital, l'Union sociale pour l'habitat



2023

GRAND PRIX

LAURE CREPIN

« Les conséquences résidentielles des séparations conjugales : articuler les inégalités de classe et de genre dans la France contemporaine »

Thèse de doctorat en sociologie dirigée par Camille Peugny et Fanny Bugeja-Bloch, soutenue le 16 juin 2022 à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis.



Enseignante (ATER) à l'Université Paris Nanterre, Laure Crepin a soutenu en 2022 une thèse en sociologie à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et au laboratoire Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA). Son travail de recherche s'intéresse aux inégalités de logement au prisme de la sociologie du couple et de la famille.


Contact : lcrepin@parisnanterre.fr

Bref aperçu

En France, environ 420 000 couples se séparent chaque année, aboutissant le plus souvent à une décohabitation et à la recherche d'un nouveau logement. Dans le même temps, les prix immobiliers et les loyers augmentent plus vite que les revenus, et les temps d'attente pour accéder à un logement social s'allongent. Dans ce contexte, cette recherche analyse les trajectoires résidentielles des personnes ayant rompu une union cohabitante en France hexagonale, qu'elles soient propriétaires ou locataires dans le parc locatif privé

et dans le parc social. Elle documente notamment la manière dont les séparations provoquent des trajectoires résidentielles et sociales descendantes marquées par des difficultés d'accès au logement et une dégradation des conditions de logement. Ces ruptures résidentielles sont cependant inégalement réparties : les femmes et les plus modestes les subissent particulièrement. Cette thèse démontre ainsi comment les ruptures conjugales participent à la fabrique des inégalités de logement selon des dynamiques de classe et le genre.

Ce travail souligne en outre le rôle de filet de sécurité que représente le logement social, notamment pour les femmes cheffes de famille qui habitaient dans le parc Hlm ou qui le rejoignent après une séparation. Le secteur Hlm contribue alors à réduire les inégalités de logements, bien que les caractéristiques du parc ne correspondent pas toujours aux besoins spécifiques des ménages séparés (petits logements, coparentalité, etc.).



Résumé et apports pour les acteurs du logement social

Cette recherche s'intéresse aux **trajectoires résidentielles des ménages en situation de rupture d'union cohabitante en France hexagonale dans le contexte des transformations parallèles de la conjugalité et des marchés du logement à l'œuvre depuis le début des années 2000**. Chaque année, environ 420 000 couples cohabitants se séparent, et cette proportion ne fait que croître depuis les années 1970. Dans le même temps, l'accès à un logement abordable est de plus en plus complexe avec des prix immobiliers qui, en vingt ans, se sont accrus deux fois plus vite que les revenus, compliquant l'accession à la propriété et renchérisant mécaniquement les loyers observés. Face à cette crise du logement abordable les demandes de logement social explosent : en 2023, 2,6 millions de demandes de logement social étaient enregistrées. Près de la moitié (47%) étaient en attente depuis plus d'un an en 2019. De manière surprenante, les conséquences résidentielles des séparations conjugales restent toutefois un sujet peu analysé par les sciences sociales, malgré le fait que, dès les années 1980, des sociologues et démographes (Bonvalet et Merlin, 1988) constatent l'inadaptation de politiques du logement fondées historiquement sur le couple avec enfant(s) face aux transformations démographiques en cours, ainsi que conditions dégradées de logement des ménages monoparentaux.

Ce constat est le **point de départ de cette recherche structurée autour des questionnements suivants** : qui quitte le domicile conjugal lors d'une séparation ? Pour aller où ? Comment ces décohabitations affectent-elles les trajectoires résidentielles des ménages séparés ? Agissent-elles de manière différenciée selon des logiques de genre et de classe ? Comment les séparations conjugales révèlent-elles par ailleurs la manière dont le logement contribue à définir la position sociale des ménages et à construire leurs trajectoires sociales ?

Autrement dit, cette thèse questionne et analyse les choix résidentiels des ménages en situation de séparation conjugale et met en lumière les inégalités de logement produites par cet événement, au prisme du genre et de la position sociale, dans les différents statuts d'occupation.

Une **méthodologie innovante** associant analyses quantitatives et qualitatives a été mise en place pour cette recherche. L'analyse de bases de données généralistes⁽¹⁾ a d'abord permis d'identifier les caractéristiques sociales des personnes séparées, et d'étudier les trajectoires résidentielles et les inégalités créées par la rupture. La réalisation de 34 entretiens avec des personnes séparées a ensuite cherché à mieux comprendre les arbitrages derrière ces choix résidentiels, replaçant également les séparations dans les parcours de vie des ménages. Les princi-

(1) Bases de données de la statistique publique mobilisées : sur le logement (Enquête Nationale Logement 2002, 2006, 2013), sur les conditions de vie (Statistiques sur les Ressources et les Conditions de vie, 2004 - 2014, Eurostat), ainsi que sur les relations de voisinage, les trajectoires résidentielles, et l'inscription dans le quartier (Mon Quartier, Mes Voisins, 2018, INED, CNRS).

paux enseignements de ce travail pour la compréhension des marchés du logement sont présentés dans un premier temps avant de revenir plus spécifiquement sur les apports pour le monde Hlm.

Principaux enseignements de la thèse

La séparation : un bouleversement économique, social et résidentiel

Un premier enseignement de cette recherche tient à la multiplicité des conséquences économiques et sociales, ainsi qu'aux bouleversements résidentiels, qui accompagnent les séparations conjugales. Ces dernières interviennent régulièrement dans une période particulière du cycle de vie : en moyenne à 40 ans, un âge où bien des ménages créent ou agrandissent une famille et ont récemment accédé à la propriété. Si les séparations concernent tous les milieux sociaux, elles n'ont pas les mêmes implications pour tous et toutes. Ce travail permet notamment de comprendre *pour qui*, et à *travers quels mécanismes*, elles s'articulent à des situations de « déclassement au cours du cycle de vie » et de trajectoires résidentielles descendantes. L'une des craintes principales au moment d'une décohabitation est le risque d'exclusion de certains ménages séparés, notamment les familles monoparentales. Si les trajectoires des ménages séparés sont très diverses, cette recherche montre que **les trajectoires sociales et résidentielles descendantes affectent essentiellement les ménages de classe moyenne inférieure ou des classes populaires (ménages d'employés, et d'ouvriers, de petits indépendants) que la mise en couple avait jusqu'alors stabilisés – notamment des femmes, et particu-**

lièrement quand elles ont des enfants. Ces populations voient alors leurs revenus et leurs niveaux de vie baisser et ont souvent des trajectoires professionnelles plus précaires avec des périodes d'invalidité, de chômage, d'inactivité, qui peuvent coïncider, après les séparations.

A ces trajectoires sociales descendantes se combinent des trajectoires résidentielles descendantes. La séparation constitue un bouleversement qui se caractérise par une mobilité résidentielle accrue avec des déménagements vers des logements qui n'ont bien souvent pas les mêmes caractéristiques que l'ex-logement conjugal : plus petits, plus chers, cumulant les défauts. Cette recherche permet de montrer que les personnes qui déménagent du logement conjugal font face à plusieurs types de contraintes : des contraintes économiques avec une hausse des dépenses liées au logement, des contraintes spatiales avec la nécessité de retrouver un logement à proximité de celui de l'ex-conjoint en cas de garde d'enfants, et des contraintes temporelles avec la situation d'urgence dans laquelle se fait généralement la recherche d'un nouveau logement. La multiplicité de ces contraintes explique les difficultés résidentielles vécues au moment des séparations. Aussi, il est intéressant de noter qu'un tiers des personnes séparées propriétaires avant la séparation quittent ce statut lors de la décohabitation⁽²⁾.

Les dynamiques de genre et de classe au coeur des inégalités de logement

Cette thèse propose également des résultats inédits sur la manière dont les dynamiques de genre et de classe alimentent les inégali-

(2) Traitements personnels effectués à l'aide de SRCV.

tés de logement à la suite d'une séparation conjugale. Elle montre globalement comment, **lors d'une séparation, les hommes, en particulier les plus aisés⁽³⁾ conservent le plus souvent une situation résidentielle et sociale avantageuse, alors que les femmes, en particulier les plus modestes⁽⁴⁾, voient leur position résidentielle et leurs conditions d'existence se dégrader.**

Aussi, l'intersection des dynamiques de genre et de classe est observée dans les trajectoires sociales et résidentielles en fonction des statuts d'occupation qui précèdent une rupture conjugale. Conserver le statut de propriétaire suite à une séparation est par exemple caractéristique des classes supérieures masculines, et cette tendance s'est accentuée au cours des années 2000. Hors de la trentaine et hors du couple qui constituent la période et la situation matrimoniale les plus favorables pour être propriétaires, il est difficile de rester ou devenir propriétaire pour les femmes comme pour les hommes ne faisant pas partie des ménages les plus favorisés, *a fortiori* sans aide familiale. Les séparations étant observées en moyenne autour de 40 ans, nombreux sont les quadragénaires ou quinquagénaires qui peinent à obtenir un prêt bancaire étant donné leur âge, leur célibat fréquent et leur situation socio-professionnelle. Dans ces conditions, les personnes séparées se tournent alors vers, ou restent dans, le secteur locatif, privé comme social.

Néanmoins, les entretiens menés dans le cadre de ce travail montrent que pour les

personnes séparées ayant été propriétaires avant leur rupture, le passage au statut de locataire va de pair avec des représentations sociales négatives guidées principalement par des considérations financières. Le sentiment de « payer un loyer pour rien » est fortement intériorisé par les personnes séparées, alors que la séparation confirme l'importance des ressources financières et résidentielles pour stabiliser une trajectoire fragilisée. La location dans le marché privé possède en outre une image dégradée du fait de son coût : 17 % des locataires séparés dans le parc privé considèrent leur logement comme trop cher, contre 14 % dans le parc social, et 8% des accédants à la propriété. De même, 24 % des locataires séparés dans le parc privé considèrent leur logement comme trop petit, contre 17 % dans le parc social et 3 % des accédants à la propriété⁽⁵⁾. Enfin, ce travail met en lumière **le facteur clé que représente la présence, ou non, d'une aide de l'entourage dans la fabrique des inégalités de logement et des trajectoires résidentielles à la suite d'une séparation conjugale.** Cette aide peut participer à amortir les difficultés résidentielles provoquées par la séparation de multiples manières : accès à l'information sur des logements disponibles, mise à disposition de cautions et de garanties, ou encore aides économiques ou patrimoniales (donations, prêts familiaux, etc.). Or, la forme des aides prises par l'entourage varie selon la position sociale et participe, à bien des égards, à aggraver les inégalités de logement provoquées par la séparation. Les ménages séparés issus des classes moyennes et supérieures disposent

(3) C'est le cas notamment des hommes à partir du quatrième quartile de revenus, soit environ 2670 euros par mois et par unité de consommation. Traitements personnels effectués à l'aide de SRCV.

(4) C'est le cas notamment des femmes percevant en moyenne moins de 820 euros par mois et par unité de consommation. Traitements personnels effectués à l'aide de SRCV.

(5) Traitement personnel des données de l'Enquête Nationale Logement.

souvent d'une multitude d'aides, notamment d'aides familiales financières et patrimoniales. Les ménages de catégorie populaire, faute de moyens financiers personnels et familiaux, jouent eux largement de leur capital social pour retrouver une solution de logement. Si un cadre sur deux trouve un logement en location dans le marché privé via une agence après une séparation, plus des deux tiers des ouvriers et des employés trouvent eux une location dans le parc privé via le bouche-à-oreille ou les annonces de particuliers à particulier⁽⁶⁾.

Des contributions multiples pour la recherche sur l'habitat social

Cette recherche contribue en outre à faire avancer la réflexion, tant théorique qu'opérationnelle, sur l'habitat social qui représente une solution de logement essentielle pour les ménages séparés : en 2013, 24 % des personnes séparées dans les quatre années précédant l'enquête vivaient en Hlm⁽⁷⁾.

Le parc Hlm : une protection pour les femmes après une séparation

Si le parc locatif social est plus protecteur que le parc locatif privé pour l'ensemble des ménages modestes du fait de loyers réduits et de baux à durée illimitée, cette réalité est encore plus palpable pour les ménages séparés qui font face à une dégradation de leurs ressources économiques – en particulier pour les femmes qui constituent les trois quarts des ménages les plus pauvres et précaires (1^{er} quartile de revenu) et qui perdent en moyenne 14,5% de leurs revenus après une séparation⁽⁸⁾.

Le logement social constitue à bien des égards une solution protectrice pour les femmes, en particulier quand elles sont cheffes de famille, qu'elles y soient entrées après la séparation, ou qu'elles y résidaient déjà avant. Deux ans après une séparation, 27 % des femmes sont locataires Hlm, contre 17 % des hommes⁽⁹⁾. Cette recherche révèle également que les femmes locataires du parc social déménagent moins que les hommes à l'issue d'une séparation du fait notamment de loyers plus abordables et d'une meilleure maîtrise du fonctionnement administratif du secteur Hlm. C'est une vraie différence par rapport aux femmes en situation de décohabitation qui étaient auparavant propriétaires ou locataires du parc privé. Au regard des contraintes résidentielles et économiques fortes liées aux déménagements évoquées plus haut, cette moindre mobilité des femmes locataires Hlm les protège davantage de trajectoires résidentielles descendantes.

Aussi, lorsque les femmes déménagent d'un logement social à la suite d'une décohabitation, elles sont plus souvent relogées dans le parc Hlm, dans 61 % des cas, contre 47 % pour les hommes⁽¹⁰⁾. Les ménages monoparentaux issus de séparations, souvent des femmes cheffes de familles, sont par ailleurs largement surreprésentés dans les entrées dans le logement social, en raison de critères d'attribution qui leur sont favorables.

Difficultés d'accès et non-recours

Au cours des années 2000, de plus en plus de locataires privés récemment séparés,

(6) Traitement personnel des données de l'Enquête Nationale Logement.

(7) Ibid.

(8) Traitement personnel des données de SRCV et des données de l'Enquête Nationale Logement.

(9) Traitement personnel des données de SRCV

(10) Traitement personnel des données de l'Enquête Nationale Logement.

modestes et vivant dans des unités urbaines denses⁽¹¹⁾, ont déposé une demande Hlm⁽¹²⁾. L'analyse des enquêtes Logement entre 2002 et 2013 met toutefois en avant les difficultés d'accès au parc social dû au manque de logements disponibles et à la faible mobilité des locataires dans le parc social. Preuve de ce ralentissement de la mobilité, 46% des ménages séparés vivant dans le parc Hlm habitaient le logement qu'ils occupaient avant leur séparation en 2013, contre 31% en 2002⁽¹³⁾. **Ces difficultés d'accès au logement social se caractérisent par le rallongement des temps d'attente : quand 16 % des séparés attendaient au moins un an pour accéder à un logement social en 2002, ils et elles étaient 23 % en 2013⁽¹⁴⁾.** Si cette réalité concerne évidemment l'ensemble des demandeurs, elle pèse d'autant plus sur les personnes séparées modestes qui, dans l'urgence de trouver une solution de logement, se tournent alors en grand nombre vers le parc locatif privé où les loyers sont bien plus chers pour des conditions de logement pas toujours de bonne qualité.

Cette approche relationnelle des mobilités pointe également le **non-recours au parc locatif social** pour certains profils de ménages après une séparation. C'est le cas souvent des hommes seuls de classe moyenne, locataires du parc privé mais éligibles au logement social, qui privilégient la localisation et la position résidentielle d'un logement du marché locatif privé dans un quartier central et valorisé aux avantages financiers et à la sécurité que représente le logement social possiblement situé dans un territoire moins valorisé.

Le logement social comme levier de réduction des inégalités de classe et de genre

En sécurisant sur le long terme les trajectoires résidentielles et les trajectoires de vie de femmes modestes cheffes de famille, le secteur Hlm joue ainsi un rôle clé dans la diminution des inégalités de genre et de classe après les séparations. Si ce rôle est bien réel, il faut également noter que l'on assiste, assez paradoxalement, à une forme de reproduction des hiérarchies sociales et des trajectoires résidentielles dans l'habitat social.

D'un côté, les personnes séparées les plus modestes accueillies dans le parc social font l'expérience de parcours résidentiels sécurisés mais relativement bloqués en l'absence d'une amélioration de leurs ressources qui leur permette de reprendre une trajectoire ascendante, notamment via des dispositifs d'accession sociale à la propriété. De l'autre, les ménages séparés les plus dotés du parc social peuvent utiliser ce statut résidentiel comme une ressource pour reprendre une trajectoire résidentielle ascendante. La encore, si la séparation ne reconfigure par l'articulation entre position sociale et accès au logement social, cette analyse met en évidence comment les hiérarchies sociales se reproduisent et s'alimentent au sein de ce parc, via des trajectoires résidentielles qui n'ont ni le même sens, ni les mêmes implications.

En conclusion, cette thèse de sociologie urbaine et du logement sur les trajectoires sociales et résidentielles de ménages ayant

(11) Par unités urbaines denses sont entendues les unités urbaines de plus de 100 000 habitants.

(12) Traitement personnel des données de l'Enquête Nationale Logement.

(13) Ibid.

(14) Ibid.

connu une séparation conjugale questionne les politiques publiques nécessaires pour accompagner ces événements de plus en plus communs dans la vie de nos concitoyennes et concitoyens, et corriger les inégalités sociales et de logement qui y sont associées. Si l'ensemble des politiques de l'habitat doivent prendre en compte cette réalité socio-démographique de masse, c'est en particulier le cas pour les politiques de logement social. Le secteur Hlm, par son caractère protecteur, est particulièrement à même d'accompagner ces ménages fragilisés dans leurs prochaines étapes de la vie.

Cet accompagnement suscite néanmoins certaines questions concernant la capacité du secteur Hlm à pleinement jouer ce rôle. En plus d'un rallongement du temps d'attente

pour les ménages séparés en dépit de règles d'attribution favorables (notamment pour les femmes à la tête d'une famille monoparentale), les caractéristiques du parc social ne sont pas toujours aujourd'hui adaptées aux besoins de ménages dont la composition peut fluctuer. Nombre d'organismes manquent par exemple de logements de petite taille pour les personnes séparées vivant seules. Aussi, l'émergence de nouveaux modèles familiaux et de nouveaux modes de garde, notamment la coparentalité, invite à s'interroger sur la conception de logements qui peuvent s'adapter, notamment avec davantage de modularité dans la distribution et l'organisation des pièces afin d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants. ■

Bibliographie

Authier J.-Y., Bidet J., Collet A., Gilbert P., Steinmetz H., 2010, « *Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles* », Plan urbanisme construction architecture (PUCA).

Authier J.-Y., Bonvalet C., Lévy J.-P., 2010, *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Presses Universitaires de Lyon

Bessière C., Gollac S., 2020, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, La Découverte, (L'envers des faits)

Bonvalet C., Lambert A., Dietrich-Ragon P., 2018, *Le monde privé des femmes. Genre et habitat dans la société française*, Question de Populations, Institut national des études démographiques (INED)

Bonvalet C., Bringé A., 2016, « L'impact des trajectoires familiales sur les parcours résidentiel et géographique des franciliens nés entre 1930 et 1950 », *Revue européenne des sciences sociales*, 54 1, p. 75 102.

Bonvalet C., Merlin P., 1988, « Transformation de la famille et habitat », *Population (French Edition)*, 43, 4/5, p. 881.

Bugeja-Bloch F., 2013, *Logement, la spirale des inégalités. Une nouvelle dimension de la fracture sociale et générationnelle*, Le Lien Social, Presses Universitaires de France

Bugeja-Bloch F., Lambert A., Camille Noûs, 2021, « Les conditions de logement en France : Une approche multidimensionnelle des inégalités de logement selon les classes sociales », *Revue des politiques sociales et familiales*, 141, 4, p. 91 105.

Collectif Onze, 2013, *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales*, Editions Odile Jacob

Driant, J.C., Madec, P. (dirs.), 2018, *Les crises du logement*, 1ère édition, Presses universitaires de France

Durier S., 2017, « Après une rupture d'union, l'homme reste plus souvent dans le logement conjugal », *INSEE Focus*, 91, p. 1 8.

Laferrère A., Pouliquen E., Rougerie C., 2017, *Les conditions de logement en France*, Insee

Martin C., 1997, *Après divorce*, Presses universitaires de Rennes

Portefaix P., 2020, « Rapport inter-associatif sur les difficultés d'accès au parc social des ménages à faibles ressources », Secours Catholique, ATD Quart Monde, Habitat et Humanisme, la Fondation Abbé Pierre, Association DALO, Solidarités nouvelles pour le logement, 171 p.

Trevien C., 2014, « Habiter en HLM : quel avantage monétaire et quel impact sur les conditions de logement ? », *Economie et Statistique*, 471, p. 33 64.

Villaume S., 2016, « Naissances, séparations et changements de logement », *Revue française des affaires sociales*, 3, p. 29 64





2023

PRIX SPÉCIAL

HADRIEN MALIER

**« Populariser l'écologie, éduquer les classes populaires ?
Ethnographie critique d'interventions publiques et militantes
en France et en Argentine »**

Thèse de doctorat en sociologie dirigée par Didier Fassin, soutenue le 13 décembre 2022 à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).



Hadrien Malier, sociologue, a soutenu une thèse en 2022 à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS). Il est aujourd'hui professeur de sciences économiques et sociales au lycée Jacques Feyder à Épinay-sur-Seine.

Contact : hadrien.malier@gmail.com

Bref aperçu

Comment les inégalités sociales façonnent-elles les politiques de protection de l'environnement et, en retour, comment ces politiques agissent-elles sur les conditions sociales des locataires Hlm ? Pourquoi les politiques de responsabilisation environnementale font-elles peser une pression écologique plus forte sur des groupes sociaux dont les styles de vie sont pourtant les moins émetteurs de CO₂ ? Fondée sur une enquête auprès d'acteurs institutionnels et militants qui sensibilisent aux écogestes les habitants des

quartiers d'habitat social, cette thèse analyse les enjeux politiques et moraux soulevés par la volonté de populariser l'écologie.

Elle montre notamment que les résistances et évitements rencontrés par les programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes ne reflètent pas un manque de préoccupation des locataires du parc social pour l'écologie. La faible appropriation par les habitants tient plutôt aux modalités de mise en œuvre de ce volet environnemental de la politique de la ville par les

collectivités et les organismes Hlm, qui repose sur des représentations disqualifiantes imputant aux classes populaires un manque de sensibilité environnementale.

Cette recherche suggère en outre que, par-delà l'injonction faite à chacun de « faire un geste pour la planète », d'autres formes d'action environnementale, telles que l'attention portée aux espaces de vie de proximité et aux inégalités environnementales, répondraient davantage aux attentes des habitants des quartiers populaires.



Résumé et apports pour les acteurs du logement social

Exposition aux températures et aux phénomènes météorologiques extrêmes, raréfaction et renchérissement des ressources de première nécessité (eau, énergie, etc.), pollution de l'air et de la qualité des sols : l'intensification de la dégradation des écosystèmes et le réchauffement climatique n'épargnent pas les habitants des quartiers populaires. Si les sciences de la nature et de l'environnement documentent cette transformation des écosystèmes depuis plusieurs décennies, la recherche en sciences sociales apparaît désormais de plus en plus essentielle pour **comprendre comment l'impératif de transition écologique et les politiques publiques associées sont façonnés par une série d'enjeux sociaux, politiques et moraux. C'est la démarche de cette thèse qui cherche à saisir, à travers le cas des locataires de résidences Hlm, comment les altérations des écosystèmes et les politiques environnementales rencontrent les logiques de la domination sociale dans des sociétés qui n'accordent pas à toutes et tous les mêmes positions sociales, ni les mêmes conditions de vie.**

Une enquête de terrain en France... et en Argentine

Pour répondre à ces questionnements, **ce travail doctoral s'est appuyé sur quatre enquêtes de terrain.** Une première enquête s'est intéressée à deux missions de service civique réalisant un « accompagnement à l'adoption d'écogestes » auprès des habitantes et habitants de deux résidences Hlm de

banlieue parisienne. Mises en œuvre par une association spécialisée recrutée par les mairies et les bailleurs sociaux, ces missions mobilisent de jeunes volontaires chargés, grâce à du porte-à-porte et des événements de sensibilisation, d'inciter les locataires à adopter des comportements « écologiques » censés réduire le coût environnemental de leur mode de vie et leur permettre de faire des économies. Une seconde enquête a porté sur les actions du mouvement écologiste Alternatiba dans deux villes majoritairement populaires de banlieue parisienne. Ces actions menées par des militantes et militants appartenant majoritairement aux classes moyennes et supérieures cherchent à sensibiliser les locataires Hlm à des « alternatives » écologiques au quotidien. Une troisième enquête a porté sur un autre programme d'accompagnement à l'adoption d'écogestes supervisé par une mairie et un bailleur social, cette fois mis en œuvre dans un quartier de la politique de la ville. Cette immersion a notamment permis de mieux comprendre les mécanismes institutionnels expliquant la multiplication des interventions de responsabilisation environnementale dans les résidences d'habitat social.

Enfin, une enquête de cinq mois a été menée à Buenos Aires (Argentine) pour étudier des politiques environnementales elles aussi ciblées sur des quartiers populaires, en l'occurrence des quartiers informels situés au bord d'un fleuve particulièrement pollué (le Riachuelo). Le suivi d'un programme

d'accompagnement fondé sur une perspective de santé environnementale a notamment permis d'analyser la façon dont les publics populaires sont positionnés par la puissance publique face à la dégradation des milieux de vie. Mobilisée en contrepoint au fil de la thèse, cette quatrième enquête permet de réévaluer la portée et la signification des résultats obtenus grâce aux premières enquêtes françaises.

Pour analyser ce riche matériau, **cette recherche s'appuie sur la sociologie de l'inégalité sociale – et plus particulièrement sur celle des classes sociales et des mondes populaires** – dont le cadre théorique a nourri la réflexion pour répondre aux questionnements suivants : quelles sont les particularités des politiques environnementales mises en œuvre dans les quartiers populaires ? Comment les locataires des résidences Hlm sont-ils perçus par les responsables institutionnels et les militants écologistes qui veulent « protéger l'environnement » ? Comment perçoivent-ils les questions environnementales et les politiques mises en place pour les résoudre ?

Le récit de la « prise de conscience environnementale »

Cette thèse est initialement partie d'un étonnement : **les maigres réalisations des programmes de sensibilisation aux éco-gestes – très peu de ménages acceptent de suivre l'accompagnement et peu de pratiques « écoresponsables » sont adoptées – donnent pourtant lieu à des discours enthousiastes et satisfaits qui soutiennent leur prolongation.** L'objectif de cette recherche a alors été de comprendre pourquoi le fait que les locataires des résidences Hlm

aient « entendu parler » de la protection de l'environnement soit considéré comme un « vrai changement » et un accomplissement en soi – quand bien même leurs styles de vie ne devenaient pas plus écologiques en pratique.

Ce constat doit être réinscrit dans un récit qui domine plus largement les débats sur les politiques environnementales : celui d'une « prise de conscience » récente des sociétés occidentales. Ce ne serait ainsi que depuis les années 1960 qu'une « réflexivité environnementale » se serait éveillée, permettant à nos sociétés de se rendre compte du coût environnemental des actions humaines. Même si la véracité historique de ce récit a été remise en cause par les historiens de l'environnement, il permet de comprendre pourquoi les élus, les responsables d'organismes Hlm et les militants rencontrés peuvent s'accommoder d'une action qui transforme les idées plutôt que les réalités.

Des représentations disqualifiantes des classes populaires

Le fait que les acteurs à l'initiative de ces programmes de sensibilisation se satisfassent de résultats aussi modestes tient aussi en partie aux représentations disqualifiantes dont sont victimes les habitants des quartiers populaires. Cette réalité, documentée par l'enquête auprès des militantes et militants écologistes d'Alternatiba Argenteuil et Saint-Denis⁽¹⁵⁾, souligne en creux combien ces acteurs, institutionnels ou de la société civile, s'accommodent de l'existence d'inégalités sociales et construisent les classes populaires comme un public spécifique vis-à-vis des questions environnementales.

(15) Cette enquête a notamment cherché à comprendre les raisons qui poussent les militantes et militants écologistes d'Alternatiba d'Argenteuil et Saint-Denis à se mobiliser pour sensibiliser leurs voisins des quartiers d'habitat social aux enjeux écologiques.

L'enquête montre que si les membres d'Alternatiba partagent l'idée qu'une « prise de conscience environnementale » est nécessaire pour la population dans son ensemble, les classes populaires sont particulièrement visées par les programmes en raison d'un éloignement supposé des enjeux écologiques malgré le faible coût écologique de leur style de vie (mis en évidence par les économistes, voir par exemple Chancel 2017). Cette recherche montre en effet qu'ils subissent une véritable disqualification symbolique et morale : les individus faisant partie de ce groupe social sont régulièrement décrits comme « peu sensibles » à l'environnement, voire comme égoïstes, passifs face au désastre, inconséquents, intempérants, avides ou sales.

Une analyse des discours des militants d'Alternatiba montre que ces représentations discréditantes reposent sur trois théories sociales accusatoires : le culturalisme (ce ne serait pas dans la « culture » des locataires des résidences Hlm de se préoccuper de l'environnement), la théorie des besoins de Maslow (ces ménages ont des problèmes plus urgents que de se soucier de la nature), et une réinterprétation de la théorie de la consommation ostentatoire de l'économiste Thorstein Veblen (les membres des classes populaires chercheraient à consommer en excès afin de restaurer leur statut social et leur image de soi). Ces trois théories ont en commun de s'appuyer sur une définition étroite du souci pour l'environnement structurée autour de l'adoption de pratiques quotidiennes « écoresponsables » (comme le tri des déchets ou la consommation de certains produits), qui méconnaît l'existence d'autres manières d'être préoccupé par les enjeux écologiques.

Sensibiliser les « quartiers sensibles »

En raison de ces représentations disqualifiantes largement diffusées parmi les responsables institutionnels (bailleurs Hlm, collectivités, etc.), associatifs et militants, les locataires Hlm sont perçus comme des publics devant être sensibilisés en matière d'écologie avec un dévouement particulier et selon des modalités spécifiques. Et c'est plus particulièrement dans le cadre de la politique de la ville que les « programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes » se sont fortement développés au cours des années 2010.

Ces programmes consistent le plus souvent en des visites en porte-à-porte au cours desquelles sont proposés des conseils personnalisés et des « kits énergie » ou des « packs écogestes » contenant des ampoules basse consommation, des mousseurs, des sabliers de douche, etc. Sont organisées également des actions relativement standardisées et assez spécifiques aux Hlm : distribution de brochures en pied d'immeuble, ateliers de lecture de facture, spectacles éducatifs, théâtres-forums, événements festifs, visites collectives d'un centre de tri, etc.

Ce « gouvernement des conduites » n'est pas sans rappeler l'encadrement des classes populaires qui s'exerce déjà sur d'autres thématiques sociales. Comme le montre la recherche en sociologie, la réforme urbaine des politiques sociales s'appuie, depuis les années 1990, sur un cadrage qui territorialise les problèmes sociaux, notamment à travers les politiques de développement social urbain qui visent à refondre le lien social et à transformer les manières d'habiter des locataires Hlm. C'est dans cette logique que les financements, les programmes et les profession-

nels de la politique de la ville sont mobilisés pour diffuser l'injonction à verdir son quotidien. En retour, l'injonction à adopter des pratiques de consommation plus durables fournit un nouveau référentiel de légitimité pour « faire participer » les locataires et encadrer leurs comportements.

Un discours adapté à son public, mais qui rencontre peu de succès

En pratique, les initiatives de « responsabilisation environnementale » menées par les collectivités et les bailleurs sociaux sont souvent associées à un discours de prévention de la précarité énergétique. Montrer aux ménages que les écogestes permettent de réduire la facture d'eau et d'électricité est généralement perçu comme un gage de succès de ces actions. Cependant, l'enquête montre que cet argument économique ne convainc pas les locataires de s'engager dans les accompagnements proposés pour plusieurs raisons.

D'une part, cette approche de la précarité énergétique basée sur la responsabilisation individuelle résonne peu avec les conditions de vie des locataires Hlm qui bénéficient d'un système de chauffage collectif qui ne permet pas de réduire ses dépenses énergétiques pour faire face à des difficultés financières. Alors que, dans le même temps, les accompagnements étudiés dans cette enquête ne mentionnaient jamais la possibilité d'accéder à des fonds d'aides financières permettant d'apurer des dettes énergétiques.

D'autre part, le travail de sensibilisation et d'accompagnement des locataires apparaît en décalage avec les modes de vie populaires. La plupart des ménages considèrent qu'ils possèdent « déjà » un style de vie économe et font très attention à leurs dépenses d'eau

et d'énergie. Accepter les conseils d'inconnus sur leurs pratiques domestiques serait alors reconnaître qu'ils ne font pas assez d'efforts. En outre, certains écogestes encouragés sont parfois en décalage avec la réalité des modes de vie. Par exemple, l'incitation à cesser de prendre un bain heurtait, durant l'enquête, plusieurs familles pour qui cette pratique occasionnelle de plaisir et de confort (le week-end) rendait acceptables des pratiques plus économes (lavage au gant de toilette et/ou à la baignoire) le reste du temps.

Ainsi, les résistances des habitants issus des classes populaires face au discours normalisateur des programmes de sensibilisation aux écogestes ne sont pas motivées par une hostilité à l'égard de la protection de l'environnement. Cette recherche démontre plutôt qu'elles sont révélatrices des ressources mobilisées par les locataires Hlm pour défendre leur autonomie domestique et tenir à distance les représentations disqualifiantes qui, dans d'autres milieux sociaux, mettent en cause leur vertu écologique.

Les déchets au pied des immeubles : une souffrance environnementale ?

Cette thèse a également cherché à identifier la manière dont les milieux populaires conçoivent différemment les problèmes écologiques dans leur quotidien. Pour cela, elle s'est notamment appuyée sur le terrain argentin pour décaler le regard par rapport aux discours et aux terrains français.

L'enquête sur les programmes d'intervention de santé environnementale dans les quartiers d'habitat informel de Buenos Aires a permis de montrer que la présence de déchets dans les rues et dans les cours est une souffrance environnementale pour les

habitants et affecte leur bien-être. Aussi, le volet de la recherche mené en Argentine analyse comment ces déchets, symboles d'une forme de domination matérielle s'exerçant sur les groupes socialement défavorisés dans l'espace public, constituent, pour les populations résidentes, un levier auprès des autorités locales dans leur quête de nouveaux droits face à un ordre social et urbain inégal. Cette souffrance du quotidien joue en effet un rôle fédérateur en leur permettant de se présenter comme les premières affectées par la dégradation de leur milieu de vie dans le cadre de mobilisations en faveur de la « justice environnementale ».

A l'inverse, les souffrances environnementales liées aux déchets dans les résidences Hlm françaises enquêtées apparaissent largement invisibilisées et ignorées par l'action des bailleurs sociaux et des collectivités. Malgré les plaintes fréquentes contre la forte présence de déchets au pied des immeubles et des conséquences qu'ils représentent sur la qualité de vie, les locataires sont souvent renvoyés à des politiques de sensibilisation qui les positionnent comme fauteurs de troubles plutôt que comme victimes. Le « jet d'ordures par les fenêtres » ou le « dépôt sauvage » des encombrants sont généralement combattus par des programmes de sensibilisation, alors que l'enquête montre que les « incivilités » des locataires ne sont qu'une cause parmi d'autres (densité de population, dépôts d'acteurs extérieurs, inefficacité du ramassage, désaccords mairiebailleur, etc.). Parce que les membres des classes populaires sont considérés comme peu vertueux écologiquement, les conséquences sanitaires et symboliques de leur plus forte exposition à des milieux de vie dégradés semble trop souvent, dans le contexte français, passer inaperçues.

Les rapports populaires aux enjeux écologiques

Enfin, cette recherche fait émerger des formes de sensibilité environnementale alternatives aux formes dominantes promues par les responsables institutionnels ou les militants écologistes des classes moyennes. Elle montre que le rapport à l'enjeu écologique chez les ménages des classes populaires est marqué par un réalisme qui pousse les individus à reconnaître leur rôle dans la transition écologique, tout en le reliant toujours à leurs préoccupations et difficultés du quotidien : le travail, le budget, ou leur place dans la société (voir Comby et Malier, 2021). À l'opposé des représentations disqualifiantes décrites précédemment, les membres des classes populaires sont pleinement conscients de l'existence des dégradations environnementales. Cependant, adopter des pratiques écoresponsables ne leur paraît pas crucial pour autant car leur mode de vie est déjà contraint et faiblement émetteur de CO₂.

Enseignements et questionnements pour le secteur Hlm

A bien des égards, cette recherche est susceptible d'interpeller les acteurs du monde Hlm en portant un regard critique sur les programmes de sensibilisation environnementale qui se sont multipliés ces dernières années, malgré leurs résultats modestes, dans le cadre de la politique de la ville. Elle invite à prêter attention aux perceptions sociales qui soutiennent ces formes d'intervention, et à renouveler le regard sur les liens entre classes populaires et questions environnementales afin de mieux cibler et concevoir les actions menées. Ce travail, notamment à travers son volet international, offre des pistes pour opérer cette inflexion. Alors qu'en France les programmes menés

par les collectivités et les bailleurs sociaux ont tendance à invisibiliser les souffrances environnementales du quotidien (notamment la présence de déchets dans l'espace public), l'exemple argentin montre comment des programmes d'action territorialisée centrés sur la santé environnementale constitueraient pour les habitants, davantage que la sensibilisation aux écogestes, un besoin, mais également un levier de mobilisation, pour améliorer leur cadre et leur qualité de vie.

Cette thèse éclaire enfin plus largement la façon dont les questions environnementales

se posent d'une manière particulière dans les résidences Hlm et pour leurs locataires. Alors que les discours écologistes ont parfois tendance à homogénéiser l'humanité au sein d'un *anthropos* qui serait responsable de la destruction globalisée des écosystèmes, ce travail cherche à démontrer que les structures et les hiérarchies sociales sont centrales pour comprendre comment les questions environnementales se posent à l'époque contemporaine et comment des dispositifs de transition écologique plus justes et plus efficaces peuvent être élaborés et mis en oeuvre. ■

Bibliographie

Boissonnade, Jérôme (ed.), 2015, *La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*, Paris, Éditions Pétra.

Cacciari, Joseph, 2017, *Les ménages face aux impératifs de « transition énergétique » : des raisonnements pris entre marché, normalisation institutionnelle et références pour agir forgées au fil de la trajectoire biographique*, Thèse de doctorat de sociologie, Aix-Marseille.

Chancel Lucas, 2017, *Insoutenables inégalités. Pour une justice sociale et environnementale*, Paris, Les petits matins, 184 p.

Comby, Jean-Baptiste, 2015, *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Raisons d'agir.

Comby Jean-Baptiste et Malier Hadrien, 2021, « Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses », *Sociétés contemporaines*, 2021, vol. 124, n° 4, p. 37-66.

Emelianoff, Cyria, 2008, « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Écologie & Politique*, vol. 35, n° 1, p. 19-31.

Gilbert, Pierre, 2016, « Troubles à l'ordre privé », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 215, n° 5, p. 102-121.

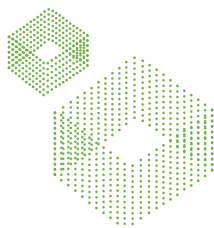
Jacqué, Marie, 2016, « L'éducation à l'environnement : entre engagements utopistes et intégration idéologique », *Cahiers de l'action*, n° 47, no 1, p. 13-19.

Martinez-Alier, Joan, 2023, *L'Écologisme des pauvres - Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Les petits matins.

Roudil Nadine, 2021, « La fabrique de la "ville sobre" en France : les sciences humaines et sociales au risque de contribuer au processus de normalisation des conduites et d'incitation au changement », *SociologieS*.

Tissot, Sylvie, 2007, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil., Paris.

Voldman, Danièle, 2019, « Éduquer les locataires. Un mandat historique du logement social », *Métropolitiques*.





2023

PRIX SPÉCIAL

LAURA GUÉRIN

L'appropriation spatiale comme résistance habitante. Ethnographie de résidences sociales issues de foyers de travailleurs migrants

Thèse de doctorat en sociologie dirigée Claire Lévy-Vroelant et Aïssatou Mbodj-Pouye, soutenue le 30 novembre 2021 à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis.

Laura Guérin, sociologue, a soutenu en 2021 une thèse à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. À la suite d'un postdoctorat (2022-2023) à l'Institut des Mondes Africains, elle est actuellement enseignante (ATER) à l'Université Paris Nanterre. Elle est membre de Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH - LAVUE UMR 7218 CNRS) et chercheuse associée (fellow) à l'Institut Convergences Migrations.

Contact : lguerin@parisnanterre.fr

Bref aperçu

Symboles de l'histoire migratoire et postcoloniale de la France, les foyers de travailleurs migrants se voient transformés, depuis la fin des années 1990, en résidences sociales. Cette évolution vise officiellement à mettre aux normes de salubrité et de sécurité des bâtiments construits dans les années 1960 et 1970 devenus vétustes, mais également à transformer leurs espaces de vie pour agir sur les modes d'habiter et les usages du quotidien. Ces foyers, longtemps conçus

autour d'espaces exclusivement collectifs, voient leurs architectures évoluer avec la primauté donnée aux espaces individuels. De plus, de nouveaux règlements intérieurs viennent encadrer les pratiques et usages des espaces, avec l'objectif d'en réguler les activités collectives. Cette recherche fondée sur une enquête ethnographique réalisée auprès d'habitants de trois résidences sociales franciliennes met en lumière l'histoire architecturale des résidences sociales, au croi-

sement des politiques sociales de l'habitat et de la gestion postcoloniale des migrations. Ce travail de recherche analyse les processus de conception par les organismes gestionnaires des nouvelles résidences sociales et de leurs espaces individuels et collectifs. Cette thèse documente également les pratiques quotidiennes des habitants et montre comment, pour eux, l'espace devient, face aux mutations architecturales et réglementaires, un enjeu d'appropriation et un support de résistance.



Résumé et apports pour les acteurs du logement social

Symboles de l'histoire migratoire et postcoloniale en France, les foyers de travailleurs migrants (FTM) ont longtemps représenté une catégorie spécifique d'habitat social avec plus de 600 foyers répartis sur l'ensemble du territoire à la fin des années 1990. Ils ont été le premier lieu d'accueil pour des générations d'hommes immigrés arrivés dans l'hexagone pour travailler. **Depuis 1997, ces foyers sont progressivement transformés en résidences sociales, modifiant en profondeur les usages, les pratiques spatiales et les modes d'habiter des habitants. Cette recherche en sociologie vise ainsi à mieux comprendre les objectifs de cette résidentialisation des foyers initiée par les organismes assurant la gestion des résidences, ainsi que les conséquences de ces transformations sur la vie des habitants.**

Les transformations des FTM, aussi appelées réhabilitations⁽¹⁶⁾, poursuivent des objectifs multiples. Elles visent à mettre ces bâtiments devenus vétustes aux normes de salubrité et de sécurité, mais également à individualiser les espaces de vie avec la création de studios en lieu et place de chambres collectives. Les espaces collectifs, symboles de ces foyers construits dans les années 1960 et 1970, disparaissent ainsi au profit de logements individuels, et de quelques espaces intermédiaires, faisant entrer les nouvelles résidences dans le logement social. En plus

de transformer les espaces de vie au quotidien, cette résidentialisation s'accompagne de nouvelles réglementations visant à davantage contrôler et encadrer les activités des habitants, en particulier les activités collectives. La prière collective, les cuisines dites commerciales et l'hébergement de proches, considéré comme de la « suroccupation » par les structures gestionnaires, sont ainsi pointés du doigt et désormais prohibés par le règlement des nouvelles résidences.

Cette thèse met en lumière la reconstruction et la réorganisation de la vie quotidienne entre les murs des résidences sociales à la suite de ces réhabilitations. Autrement dit, elle analyse a posteriori la transformation de cette forme d'habitat social, au carrefour des politiques migratoires et des politiques sociales de l'habitat, en étudiant les conséquences sur l'organisation de la vie quotidienne des habitants⁽¹⁷⁾. Une attention particulière est donnée à la capacité d'agir des habitants qui, face aux transformations initiées par la résidentialisation, parviennent à modifier et réorganiser les espaces et les règlements qui leur sont imposés. L'originalité de ce travail réside dans l'analyse des processus et des outils de ces transformations, et de leurs conséquences au travers d'une approche spatiale, offrant

(16) Les réhabilitations sont décidées, planifiées et pilotées par les Plans de traitement des foyers de travailleurs migrants (PTFTM) qui sont élaborés et pilotés de manière partenariale (ministère de l'Intérieur, Préfecture, organismes gestionnaires, etc.)

(17) Ce travail s'inscrit notamment dans la suite des recherches de la sociologue Hélène Béguin (2015).

ainsi une nouvelle compréhension de l'histoire des foyers. Les espaces des nouvelles résidences sont alors analysés comme le résultat de choix architecturaux des organismes gestionnaires, mais également des pratiques et des usages quotidiens des habitants.

Cette recherche pose la résidentialisation non pas comme la dernière étape de l'histoire des foyers, mais comme un basculement inscrit dans un mouvement progressif et général de transformation de l'habitat (très) social qui s'illustre par une individualisation des espaces de vie, amenée à se poursuivre et se renforcer dans l'avenir. Ainsi, cette recherche analyse pourquoi et comment la conception et l'architecture des nouvelles résidences sont le produit de l'histoire singulière et politique des foyers et de l'encadrement des populations migrantes par les pouvoirs publics.

La conception et l'appropriation de l'espace des résidences au cœur de l'enquête ethnographique

Cette thèse est le résultat d'une enquête ethnographique de cinq ans, réalisée au sein de trois résidences sociales franciliennes issues de foyers accueillants des travailleurs migrants dits subsahariens⁽¹⁸⁾. Cette enquête a permis de travailler sur de nombreux espaces de ces bâtiments – des espaces de circulations aux logements individuels – et d'échanger avec leurs habitants. Une quinzaine de chambrées (logement observé avec leurs différents habitants) habitées par des hommes originaires de la vallée du fleuve Sénégal – zone frontalière entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal – ont notamment été étudiées.

Les questionnements de recherche ont largement été façonnés par le contexte conflictuel des résidentialisations de FTM où agissent, et parfois s'opposent, structures gestionnaires, pouvoirs publics, résidents et militants. Ressource quotidienne et objet de tensions, l'espace est rapidement apparu comme le cœur d'une enquête basée sur de multiples entretiens non-directifs et des conversations informelles, ainsi que sur une analyse de documents officiels (permis de construire, suivi technique de résidentialisation, etc.), afin de mettre en lumière les objectifs gestionnaires et architecturaux de la résidentialisation. Cette démarche méthodologique a ainsi permis d'analyser les stratégies architecturales, techniques et réglementaires développées par les organismes gestionnaires lors de la conception des bâtiments pour entraver certaines pratiques habitantes.

Cette analyse empirique des stratégies et des pratiques spatiales s'est accompagnée d'un travail théorique situant la recherche dans la littérature scientifique portant sur l'espace, le logement et les multiples formes de renouvellement architectural et urbain. En analysant en profondeur les espaces appropriés par les résidents, mais également l'architecture conçue et produite par les acteurs du logement social (Lefebvre 1974), cette thèse s'inscrit dans une sociologie urbaine de la vie quotidienne et du logement. Elle marque ainsi sa différence avec la littérature existante sur les foyers de travailleurs migrants où l'analyse de la conception, la gestion et les pratiques de l'espace reste limitée.

Afin d'appréhender la pluralité des enjeux spatiaux, cette recherche suit et analyse

(18) L'appellation fréquente de « ouest-africains » ou « subsahariens » dans les foyers de travailleurs migrants évoque, en réalité, une population majoritairement Soninké ou Peul et originaire de cette zone.

les tensions, les négociations et les pratiques spatiales des habitants dans le contexte contraignant et conflictuel de la résidentialisation. Comment les activités et les pratiques du quotidien se déploient-elles au sein des nouveaux espaces individualisés de la résidence? Une hypothèse générale structure la démonstration de la thèse : l'appropriation des espaces par les habitants au sein des nouvelles résidences sociales ne peut être envisagée sans résistance en raison des multiples normes imposées par les gestionnaires. De même, à l'inverse, construire une résistance face aux différentes normes ne semble pouvoir s'incarner qu'au travers des pratiques spatiales des habitants.

Histoire politique de l'architecture, résistance et conflits entre résidents : des points de repère pour les acteurs et les décideurs

En plus d'apports théoriques et analytiques, cette recherche propose une série d'enseignements destinés à alimenter la réflexion des acteurs et des décideurs du logement social.

Une histoire architecturale au croisement des politiques sociales de l'habitat et de la gestion postcoloniale des migrations

Comprendre les politiques sociales de l'habitat contemporaines nécessite une mise en perspective historique. Ainsi, en s'appuyant sur l'analyse de documents d'archives, cette thèse permet de revenir sur l'origine des FTM dont certains éléments en termes d'architecture et d'aménagement reflètent les imaginaires racialistes des organismes gestionnaires, des pouvoirs publics

et des politiques métropolitaines au cours des années 1950-1960. Elle montre également que les pratiques collectives ou qualifiées de « communautaires », aujourd'hui décriées, sont le résultat d'orientations politiques de cette même période prônant le recours presque exclusif à des espaces partagés. C'est le cas notamment des dortoirs, réfectoires, salles et cuisines collectives pensés à l'origine par les gestionnaires comme des « conditions nécessaires à la vie communautaire »⁽¹⁹⁾ pour des travailleurs migrants supposés n'être en France que pour quelques années (Mbodj-Pouye 2023; Sayad 1980; Timera 1996).

Ces espaces des foyers sont devenus au fil du temps des espaces de vie où les pratiques des collectifs d'habitants se sont structurées et organisées. Les foyers sont devenus des lieux de commerce, de culte, de pratiques artisanales, mais également d'engagements associatifs et politiques. Cette dimension « communautaire » valorisée dans les années 1960 est progressivement érigée en problème par les gestionnaires et les pouvoirs publics au cours des années 1970 et 1980. Ces pratiques spatiales deviennent progressivement perçues comme financièrement et politiquement difficiles à « contrôler », dans un contexte de restriction drastique de recours à la main-d'œuvre immigrée et de stigmatisation de l'immigration et de l'islam. Au cours des années 1990, le foyer devient « un problème à traiter » et le projet de résidentialisation des foyers, qui naît en 1997, apparaît alors de plus en plus comme « la solution », marquant une étape décisive vers « la fin des foyers » (Bernardot 2014).

(19) Extrait du permis de construire d'un foyer parisien concernant l'accueil de personnes originaires d'Afrique de l'Ouest.

Le Plan de Traitement est le reflet de cette perception croissante des foyers comme un problème politique, amenant à l'identification de solutions techniques pour les transformer. En matière de conception spatiale et de gestion des usages, une analyse des circulaires et de la littérature grise des organismes gestionnaires montre que ces dernières disposent d'une grande marge de manœuvre dans la programmation de la résidentialisation, avec de nombreuses dérogations, au regard des problématiques propres aux territoires et aux « publics » concernés (Béguin 2015). À titre d'exemple, l'analyse des plans et des programmes architecturaux des trois résidences étudiées souligne notamment les objectifs de maîtrise de la « suroccupation » par un ameublement contraignant (parfois fixé au sol), et les volontés de contraindre les possibilités d'aménager les espaces de circulation (hall, entrées et couloirs) et collectifs pour limiter les prières collectives et les activités commerciales. Ces nouveaux espaces, et les règlements d'usage qui les accompagnent, visent à entraver, voire empêcher, les activités quotidiennes des habitants perçues comme déviantes.

Ainsi, cette recherche démontre comment la résidentialisation est un projet politique visant à permettre aux organismes gestionnaires de « reprendre la main sur le foyer »⁽²⁰⁾. Les bâtiments et leurs espaces sont détruits pour entraver des pratiques et des usages perçus comme non conformes aux normes et aux attentes des gestionnaires. La reconstruction de la résidence sociale ambitionne alors, au travers de ces nouveaux espaces individualisés, de limiter les pratiques collectives et de conditionner de nouvelles formes d'habiter en accord avec les objectifs des organismes.

Habiter dans une résidence sociale : l'espace comme vecteur d'appropriation et de résistance

Au-delà d'une analyse des objectifs et des modes de conception de l'espace sous-tendant les réhabilitations, ce travail met aussi en exergue les modes d'appropriation des espaces individuels et collectifs des résidences sociales. La capacité et les ressources mobilisées par les habitants pour contourner et « faire avec » les nouvelles contraintes, dans le studio comme dans les espaces collectifs, se révèlent être, dans certains cas, une forme de résistance face aux normes et pratiques attendues par les gestionnaires.

Des stratégies plurielles d'appropriation par les habitants, du studio...

Les pratiques d'appropriation des espaces individuels font face à un mobilier imposé par le gestionnaire et à un encadrement des pratiques quotidiennes par les règlements intérieurs. À bien des égards, les stratégies et tactiques d'appropriation visent à transformer les studios en « chambres » habitées, en y ajoutant quelques chaises ou des coussins pour recevoir des invités. Ainsi, c'est par le maintien d'activités collectives réalisées dans le logement que l'habitant s'approprie son studio. Le studio devient alors « chambre » lorsqu'il cesse d'être un espace uniquement individuel et devient un lieu d'accueil et d'hospitalité, le temps d'un repas ou d'un hébergement sur plusieurs mois.

Cette recherche identifie ainsi des pratiques spécifiques liées aux formes d'hébergement de proches. À l'instar de toutes les formes d'hospitalité à domicile (Gotman 2001), cet hébergement reste marqué par les inégalités qui sous-tendent la relation entre héber-

(20) Expression d'un gérant de résidence sociale issue de foyers concernant la réhabilitation.

geants et hébergés et au respect de règles imposées par l'hébergeant. Ces inégalités se retrouvent par exemple dans l'accès aux espaces et aux lieux hiérarchisés de sommeil (lit, matelas ou nattes) ou dans la répartition des tâches du quotidien (préparer les repas, faire les courses et le ménage).

S'il est un espace d'accueil, le studio ne l'est pas tout le temps ni pour tout le monde : les habitants développent de nombreuses stratégies pour réguler les frontières de leur espace. C'est d'ailleurs par cette capacité à pouvoir ouvrir et fermer l'accès à leur logement que les habitants produisent et s'approprient un « chez-eux » (Serfaty-Garzon 2003). Ces pratiques entrent alors parfois en résistance face aux attentes des gestionnaires (ex : fabrication d'un double de clés, changement du canon de la serrure). De fait, le logement apparaît comme une ressource cruciale pour protéger l'individu des dangers de l'extérieur (cambriolage ou sans-abrisme), mais également pour le collectif. C'est le dernier espace où le quotidien peut se vivre et se partager autour des activités ayant perdu leurs « lieux » au cours de la résidentialisation, tout en se soustrayant aux regards des gestionnaires.

Cette diversité d'utilisation et des fonctions du logement n'est toutefois pas une réalité pour tous les habitants, car elles restent conditionnées à leurs situations administratives, économiques, sociales et statutaires. En fonction des ressources mobilisables, en particulier la présence de proches et d'amis à proximité, le studio devient soit une « chambre » qui pallie la « désappropriation » induite par la résidentialisation, soit le symbole d'une grande solitude et d'un isolement où l'espace devient inappropriable.

... aux espaces collectifs

Une analyse des usages et des pratiques des habitants dans les espaces individuels et collectifs des résidences révèle trois formes de « résistance » : des résistances intentionnelles et collectives (mouvements de grève et mobilisations collectives) ; des résistances non-intentionnelles et quotidiennes (installations de petits commerces ou de tapis de prière aux heures du culte) (Giroud 2007; Scott 1985) ; et, enfin, des résistances non-frontales qui justifient la non-appropriation comme une protection face aux décisions des organismes gestionnaires. C'est le cas par exemple de l'interdiction des pratiques de culte collectif par les délégués des habitants avant que les organismes gestionnaires en soient informés, afin de prévenir toute décision de rétorsion comme la fermeture des derniers espaces collectifs. **Ainsi, les délégués des habitants⁽²¹⁾, tout comme les représentants et représentants des organismes gestionnaires, apparaissent comme des figures centrales des négociations autour des pratiques et des usages qui structurent la vie quotidienne dans les résidences.**

Enfin, l'observation des espaces de circulation et des lieux collectifs au sein des résidences sociales permet de mieux comprendre les multiples tensions et conflits qui peuvent s'y nouer, en sortant notamment d'une analyse basée sur la dualité entre habitants et gestionnaires. **Cette thèse documente la manière dont les pratiques spatiales des habitants révèlent la diversité des fractures qui traversent le groupe des résidents.** Les appartenances statutaires, nationales, villageoises ou générationnelles jouent un rôle fortement structurant dans les usages et les pratiques du quotidien dans un contexte où la diminution des espaces disponibles

(21) Les délégués, élus par les habitants, ont un rôle représentatif auprès de l'organisme gestionnaire.

conduit à une réduction des activités qui peuvent s'y dérouler. La difficulté des arbitrages à réaliser conduit parfois à des conflits entre habitants, soulignant d'autant plus le rôle politique d'un espace devenu une ressource rare pour les habitants.

Une recherche qui stimule des réflexions pour l'action

Les enseignements de cette recherche sont susceptibles de nourrir une série de réflexions et de pistes plus opérationnelles sur la conception et la gestion des résidences sociales afin de mieux prendre en compte la spécificité de leurs missions et de leurs publics. Deux propositions peuvent être mises en débat.

L'hébergement de proches par les résidents est un enjeu récurrent sur lequel les pratiques des organismes gestionnaires pourraient être amenées à évoluer. L'hébergement doit-il nécessairement être perçu comme une forme de « suroccupation » contre laquelle ces derniers ont vocation à lutter ? À l'heure où l'on assiste à la multiplication

des expulsions de résidents au motif de l'hébergement d'un tiers, la question mérite d'être posée dans le contexte de pénurie criante de places d'hébergement et de logement. Si elle n'est évidemment pas satisfaisante de manière prolongée, cette solution non institutionnelle ne peut-elle pas représenter une réponse de court terme concrète et « déjà-là » à ajouter à la boîte à outils de l'action publique visant à réduire le nombre de personnes à la rue ?

Enfin, l'intérêt actuel pour la production d'espaces collectifs au sein, entre autres, du parc social de logements pourrait inspirer les prochaines résidences sociales. En effet, pour préserver les sociabilités, le lien social en particulier des personnes âgées, les espaces collectifs démontrent leur rôle crucial. Leur disparition au travers de la réhabilitation des foyers renforce les risques d'isolement et d'éloignement avec le tissu associatif qui autrefois pouvait entrer dans les bâtiments. Pourrait-on les remettre au cœur des réhabilitations ? ■



Bibliographie

Béguin, Hélène. 2015. « Héberger des migrants ou gérer des logements ? : l'Aftam et ses "foyers d'Africains noirs" (1962-2012) ». Thèse de doctorat en urbanisme, Université Paris Est.

Bernardot, Marc. 2014. « Vers la fin des foyers de travailleurs migrants? Temps long et conjoncture ». in *Habitats non ordinaires et espace-temps de la mobilité*, Terra.

Giroud, Matthieu. 2007. « Résister en habitant ? Renouveau urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne) ». Thèse de doctorat en 2007, Université de Poitiers.

Gotman, Anne. 2001. *Le sens de l'hospitalité*. PUF. Paris: Presses Universitaires de France.

Lefebvre, Henri. 1974. « La production de l'espace ». *L'Homme et la société* 31(1):15-32.

Mbodj-Pouye, Aïssatou. 2023. *An Address in Paris: Emplacement, Bureaucracy, and Belonging in Hostels for West African Migrants*. New York: Columbia University Press.

Sayad, Abdelmalek. 1980. « Le foyer des sans-famille ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 32(1):89-103.

Scott, James C. 1985. *Weapons of the Weak: Everyday Forms of Peasant Resistance*. Yale University Press.

Serfaty-Garzon, Perla. 2003. *Chez soi : Les territoires de l'intimité*. Armand Colin.

Timera, Mahamet. 1996. *Les Soninké en France: d'une histoire à l'autre*. Paris : Karthala.



AUTRES THÈSES REMARQUÉES

Outre les trois thèses lauréates, le jury du Prix de la recherche a remarqué trois autres thèses :

› Jeanne-Louise Deschamps

« Contribution juridique à l'intégration de l'habitat participatif dans les politiques publiques »

Thèse en Droit public dirigée par Jessica Makowiak et Séverine Nadaud, soutenue le 14 mars 2022 à l'Université de Limoges.

Contact : jeanne-louise.deschamps@outlook.fr

L'habitat participatif fait l'objet d'une demande sociale toujours plus importante. Il consiste pour plusieurs individus ou familles à se regrouper pour concevoir, construire et gérer leurs logements, tout en ménageant des espaces de vie communs à tous. Les habitants agissent sur le fondement de valeurs partagées qui sont, principalement, la solidarité, le souci de l'environnement et la non-spéculation.

Une telle démarche offrant de nouvelles perspectives en matière de production de logements, des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux ont cherché à la développer sur leurs territoires dès la fin des années 2000. En outre, l'habitat participatif a connu un fort retentissement en 2014 au moment de l'élaboration de la loi ALUR, qui l'a finalement doté d'une définition juridique et de deux statuts spécifiques.

Pourtant, les projets peinent à aboutir, en particulier du fait d'incohérences juridiques notoires. Singulièrement, il est frappant de constater que l'habitat participatif n'a fait l'objet d'aucune coordination avec l'ensemble des législations nationales intéressant le logement et la construction. De même, sa place reste à définir dans les politiques locales de l'habitat, de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans la perspective d'une contribution au droit interne, la thèse analyse ces difficultés et émet des propositions nouvelles pour intégrer l'habitat participatif dans les politiques publiques, en se fondant sur l'observation et l'étude des pratiques habitantes et institutionnelles. ■

PAR LE JURY

› Ion Maleas

« Vers un suburbain plus social ? Densification et habitat social dans le pavillonnaire : les leçons d'un cas d'étude et d'expérimentation à Aix-en-Provence »

Thèse en Architecture dirigée par René Borruey et Jérôme Dubois, soutenue le 30 novembre 2022 à Aix-Marseille Université.

Contact : ionmaleas@gmail.com

L'étalement urbain, caractérisé par une production importante de territoires pavillonnaires, est souvent apprécié de façon négative par la communauté scientifique. Ces territoires, peu denses et épars, sont appelés, par les politiques publiques, à se renouveler. Celles-ci formulent, à leur égard, trois injonctions principales : la densification, la construction de logements sociaux et la concertation.

La métropole d'Aix-Marseille-Provence en est un exemple illustratif : la lutte contre l'étalement urbain contribue à une raréfaction des terrains constructibles qui, couplée à la densification, exerce une pression importante sur le marché immobilier déjà tendu en Provence. Cette pression aggrave les problèmes d'accessibilité au logement. Pour y faire face, les obligations de la loi SRU poussent les municipalités et les bailleurs sociaux à y accroître le pourcentage de logements sociaux. Ainsi, acteurs privés et publics de l'immobilier sont-ils incités à une production de logements sociaux denses, dans un contexte territorial peu propice à leur accueil.

A travers une enquête menée dans le quartier du Pont de l'Arc en périphérie d'Aix-en-Provence, la thèse identifie les freins à la production de logement social, ainsi que les pratiques concrètes associées à cette production limitée. Elle montre néanmoins comment l'expérimentation d'une production de logement social en diffus représente une alternative qui, aujourd'hui marginale, peut participer à un avenir suburbain (plus) équitable. ■



› Diego Miralles Buil

« La conquête du logement. La reterritorialisation des politiques de logement en Espagne depuis 2008 : de l'action publique régionale et locale à la réappropriation territoriale habitante »

Thèse en Géographie, Aménagement, Urbanisme dirigée par Lydia Coudroy de Lille, soutenue le 08 septembre 2022 à Université Lumière Lyon 2

Contact : diego.mirallesbuil@gmail.com

La Constitution de 1978 a décentralisé, en Espagne, les compétences en matière d'urbanisme et de logement, donnant ainsi un rôle déterminant aux régions et aux communes. Pourtant, les recherches sur le logement ont souvent délaissé le niveau régional. Cela s'explique en partie par l'ouverture néolibérale et la forte financiarisation du secteur de l'immobilier qui témoignent d'une forme de déterritorialisation des politiques de logement. Cette thèse propose de pallier ce manque en analysant la reconfiguration des acteurs du logement espagnol aux niveaux régional et local depuis les années 2000.

En effet, tout particulièrement après la crise de 2008, les nombreuses déstabilisations sociales, économiques et politiques subies par l'Espagne ont débouché sur un important renouvellement des cadres de l'action publique locale, métropolitaine et régionale. Certaines régions et municipalités tentent de mettre en place un parc social locatif et développent des modes d'accès au logement alternatifs et coopératifs. De plus, les nombreux projets d'habitat participatif témoignent de la volonté des habitants de reprendre eux-mêmes en main le secteur de l'habitat au niveau local.

Cette thèse vise donc à analyser l'actuel processus de reterritorialisation de l'habitat en Espagne afin de saisir comment le logement redevient une question politique aux niveaux régional, municipal et local. Cette approche permet également d'analyser le lien entre territorialité et logement, la reconfiguration des rapports entre les différents acteurs de l'habitat, ainsi que le lien entre logement et stratégies régionalistes ou indépendantistes des régions espagnoles. ■



Créé en 2014, le **Prix de la recherche sur l'habitat social** décerné par l'Union sociale pour l'habitat et le groupe Caisse des Dépôts récompense chaque année les meilleures thèses ou les meilleurs articles scientifiques qui contribuent à éclairer les enjeux du secteur Hlm.

Le Prix est soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Plan urbanisme construction architecture (PUCA), ainsi que le Réseau recherche habitat-logement (REHAL).

Prix décerné par



Institut pour
la recherche



BANQUE des
TERRITOIRES



Avec le soutien de

